

## **FIDJI**

### **L'impunité n'est pas acceptable**

Index AI : ASA 18/001/2003

Vendredi 16 mai 2003

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Aux îles Fidji, trois ans après un violent coup d'État, les tortionnaires continuent de jouir d'une impunité totale. La primauté de la loi et les droits humains sont sacrifiés sur l'autel des enjeux politiques, a déclaré Amnesty International ce jour, vendredi 16 mai 2003.

« *Saluée pour ses opérations de maintien de la paix à Fidji et au sein de mission des Nations unies, l'armée fidjienne, continue d'empêcher la mise en accusation de soldats qui ont torturé à mort au moins quatre rebelles soupçonnés d'avoir pris part à une mutinerie liée au coup d'État* », a ajouté l'organisation de défense des droits humains.

Les systèmes judiciaires tant civil que militaire sont discrédités par leur incapacité à donner suite aux informations attestant d'actes de torture et d'exécutions extrajudiciaires. Ils le sont également par leur gestion d'affaires très sensibles au niveau politique, dans lesquelles procureurs et témoins omettent de se présenter, permettant ainsi aux accusés de repartir libres.

« *Les dirigeants qui ont coopéré avec les rebelles du coup d'État occupent toujours de hautes fonctions politiques, tandis que les auteurs de violences notamment racistes, visant surtout les Indo-Fidjiens, ont été exonérés de toute responsabilité.*

« *Un usage aussi sélectif des règles du droit ne redonnera pas aux Fidjiens confiance en leur système judiciaire, pas plus qu'il ne permettra d'appuyer ses efforts visant à rétablir la paix au sein de la communauté et la stabilité politique* », a indiqué Amnesty International.

« *Les récentes accusations de trahison portées à l'encontre du vice-président et de quatre autres personnes pour leur participation au coup d'État constituent un pas en avant, certes tardif, mais dans la bonne direction. Toutefois, les autres responsables d'atteintes aux droits fondamentaux commises dans le cadre du coup d'État ne doivent pas rester libres de leurs mouvements.*

« *Tous les citoyens de ce pays, qu'ils soient Fidjiens de souche ou Indo-Fidjiens, pâtissent des répercussions du coup d'État. Ils méritent une chance de construire pour leurs enfants un avenir fondé sur le respect de la dignité humaine, l'égalité raciale et la primauté du droit* », a souligné Amnesty International.

L'an dernier, le retrait de la peine de mort du Code pénal a été éclipsé par la question de savoir si cette abrogation devait s'appliquer au procès en cours concernant le coup d'État. La dernière personne condamnée à la peine capitale, le fomentateur du coup d'État George Speight, a vu sa peine commuée en mars 2002 après avoir plaidé coupable – ce qui a empêché que des éléments de preuve concernant des hauts responsables impliqués ne soient présentés devant le tribunal. Des membres du gouvernement mènent campagne en faveur de la libération de George Speight, tandis que l'armée a subi des pressions pour faire preuve d'indulgence envers les rebelles traduits devant des tribunaux militaires.

Amnesty International demande aux autorités fidjiennes de s'attaquer fermement au problème de l'impunité à tous les niveaux, et de construire les fondations d'un avenir dénué de troubles politiques, en veillant à ce que tous les Fidjiens jouissent de l'ensemble des droits humains inscrits dans la Constitution.

### **Contexte**

Pendant les mois qui ont suivi le coup d'État du 19 mai 2000, au cours duquel un gouvernement démocratiquement élu a été renversé, au moins 15 personnes ont été tuées et des milliers de civils déplacés ou privés de leurs moyens de subsistance. Plus de 1 500 individus ont été arrêtés après s'être livrés à des violences notamment raciales – mais la plupart ont été relâchés. À ce jour, rares sont les auteurs de ces agissements qui ont été jugés et condamnés.

Le 2 novembre 2000, des membres d'une unité d'élite de l'armée, la *Counter Revolutionary Warfare Unit* (CRW, Force contre-révolutionnaire), ont tenté de mettre sur pied une mutinerie visant à soutenir le coup d'État, au sein du quartier général de la caserne Queen Elizabeth, dans la capitale, Suva.

La mutinerie, au cours de laquelle trois soldats ont perdu la vie, a été écrasée et de nombreux membres de la CRW ont été

---

appréhendés. Les rebelles présumés faits prisonniers ont été sauvagement battus par des membres de l'armée à la suite de leur interpellation. Quatre d'entre eux sont morts des suites de ces tabassages et pas moins de six autres ont été admis à l'hôpital pour des blessures infligées après leur arrestation. Leurs proches, leurs avocats et les organisations non gouvernementales se sont vus refuser le moindre contact avec eux pendant plusieurs semaines.

Dès le mois de mai 2001, la police fidjienne avait rassemblé des éléments probants permettant d'inculper de meurtre les soldats soupçonnés d'avoir battu à mort les prisonniers. Cependant, l'armée a empêché la police d'interroger et de poursuivre les auteurs présumés de ces assassinats. ●

**Pour en savoir plus, contactez le :**  
**+44 7952702759.**

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**